



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME



À LA UNE

PLEINS FEUX SUR
POINTE-DU-BUISSON
P. 3

Vol. 8 - N° 4
4 MAI 2018





MOT DU MAIRE

C'est un *Beauharnois vous informe* des plus spéciaux que nous vous offrons ce mois-ci avec un grand dossier hommage à un joyau de notre territoire, et j'ai parlé de Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie. Nous vous le présentons sous toutes ses coutures afin que vous soyez conscients du caractère exceptionnel de ce site de renommée. De son histoire à son financement, en passant par toutes les activités qu'on peut y faire, les prix et distinctions qu'il s'est mérités ainsi que la belle équipe qui le compose, vous saurez tout de ce lieu de découvertes, de patrimoine et de diffusion.

Au fond, quand on y pense, notre coin de pays est situé dans un environnement unique, fréquenté et surtout prisé depuis plusieurs milliers d'années !

Bruno Tremblay - Maire



RETRAITE DE CHANTAL BÉDARD

Chantal Bédard est entrée en poste, à la Ville de Beauharnois, le 28 novembre 1980. Elle a quitté pour la retraite le 1^{er} mai dernier. Elle a occupé divers postes au sein de la Ville depuis son entrée en fonction, notamment secrétaire à la bibliothèque municipale et commis aux revenus. Depuis le 7 avril 2015, elle occupait le poste de secrétaire au Service des travaux publics. Chère Chantal, il est temps pour toi de profiter du chaud soleil d'été ! Nous te remercions pour ces belles années.

DEUXIÈME VERSEMENT POUR LES TAXES

Vous avez jusqu'au 1^{er} juin pour vous acquitter du deuxième paiement de vos taxes foncières. Vous pouvez régler votre facture par la poste, en joignant les coupons détachables, dans la plupart des institutions financières ou en personne à l'hôtel de ville.

Pour plus de détails, contactez les services administratifs et financiers au 450 429-3546, poste 239.

GRAND DOSSIER

PLEINS FEUX SUR POINTE-DU-BUISSON, MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

La Pointe-du-Buisson est un lieu qui était fréquenté depuis maintenant plus de cinq millénaires par les ancêtres des Premières Nations. Ceux-ci s'y arrêtaient d'abord pour contourner les impressionnants rapides qui marquent le rétrécissement et le grand dénivelé du fleuve Saint-Laurent à cet endroit.

D'une superficie de 21 hectares, ce plateau qui surplombe le fleuve est un territoire d'une richesse inouïe sur lequel on a su préserver à la fois le patrimoine humain et le patrimoine naturel.

Le site est recouvert d'une érablière à caryers, un type forestier presque disparu aujourd'hui. C'est un véritable vestige de la forêt qui prévalait dans la plaine de Montréal avant le développement urbain et industriel, et il n'en subsiste que quelques spécimens, entre autres, dans la réserve naturelle Gault de l'Université McGill au Mont-Saint-Hilaire.

L'archéologie témoigne, grâce aux artefacts, des groupes humains qui ont laissé des traces de leur passage. Les objets utilisés par les hommes et les femmes au fil de leur voyage dans la région permettent de confirmer que les voyageurs arrivaient à Pointe-du-Buisson en familles, tout au long de la belle saison entre les mois de mai et d'octobre. Les artefacts nous racontent comment ces personnes pratiquaient la pêche, façonnaient des vases et créaient des outils en pierre ou en os. L'archéologie permet aussi de constater

que les Autochtones parcouraient de très longues distances et se rencontraient à Pointe-du-Buisson pour échanger des matériaux et des savoirs technologiques. Certains de ces matériaux proviennent de l'État de New York, de Pennsylvanie, du nord de l'Ontario et même du Labrador ! Pointe-du-Buisson est l'un des sites les plus riches pour documenter la préhistoire du nord-est américain et on peut affirmer sans aucun doute qu'il fait office de référence à l'échelle américaine.

Pointe-du-Buisson poursuit sa mission de conservation, de diffusion, de promotion et de préservation du patrimoine archéologique et gère de façon écoresponsable afin de prévenir la perte et la dégradation de cet habitat naturel de grande valeur écologique.

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie est un leader québécois en archéologie publique et aussi un lieu phare en recherche, en enseignement et en diffusion.



POINTE-DU-BUISSON
MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

HISTOIRE DE CETTE ZONE PROTÉGÉE

La vocation de recherche du site de Pointe-du-Buisson se dessine depuis maintenant plus de 50 ans. En effet, c'est en 1965 que des jeunes anthropologues de l'Université de Montréal, Laurent Girouard, Gérald McKenzie et Serge-André Crête, fondent la Société d'archéologie préhistorique du Québec, la S.A.P.Q. Intrigués par les écrits d'un avocat et journaliste de Beauharnois, M. André Napoléon Montpetit, ils découvrent, fouillent et documentent cinq sites archéologiques à Pointe-du-Buisson. La S.A.P.Q. innove et paramètre la recherche archéologique scientifique comme on la connaît aujourd'hui !

La grande richesse du site et son apport de connaissance incitent le ministère des Affaires culturelles du Québec, maintenant le ministère de la Culture et des Communications, à reconnaître le lieu comme un bien classé site patrimonial. Il est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le site est aussi désigné, en 2006, par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada comme étant un Lieu historique national du Canada.

Plus près de nous, le Conseil de la culture de la MRC de Beauharnois-Salaberry désigne, en 2002, Pointe-du-Buisson comme étant un Trésor culturel et la Ville de Beauharnois l'inscrit, en 2014, dans son plan de développement comme une zone à vocation de recherche archéologique et de conservation.



INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

Inauguré en 1986, le Musée est reconnu et soutenu depuis sa fondation par la municipalité de Melocheville puis par la Ville de Beauharnois. Le Musée est tributaire des subventions publiques qu'il reçoit pour son fonctionnement par la Ville de Beauharnois et par le ministère de la Culture et des Communications. Celles-ci fluctuent en fonction des crédits au budget du gouvernement du Québec et, depuis trois ans, la subvention du MCCQ diminue. L'institution complète son budget par des subventions octroyées pour la réalisation de certains projets, par les revenus qu'ils génèrent, par la tenue d'activités spéciales ou encore par les ventes de sa boutique.

Lorsqu'il y a des surplus, ceux-ci sont réinvestis dans la mission muséale et dans la pérennisation des emplois de l'équipe de travail. Par exemple, l'année dernière le Musée a travaillé très fort pour obtenir une somme de 140 000 \$, issue de deux projets financés par Développement économique Canada et par le Programme de partage de frais de Patrimoine canadien. Ces sommes ont servi en totalité à la réfection, à la construction et à l'implantation de mesure d'atténuation de l'érosion.

**LE FINANCEMENT
DU MUSÉE PROVIENT :**

66 %	28 %	6 %
DE LA VILLE	DU MCCQ	DU MUSÉE

PRIX ET MÉRITES



Le Musée est récipiendaire de nombreux prix, honneurs et mérites :

- 2015 – Prix patrimoine, Culture Montérégie, Les marqueurs de temps
- 2015 – Prix d'excellence en interprétation du patrimoine, Association québécoise des interprètes du patrimoine (AQIP) Les marqueurs de temps
- 2013 – Organisme culturel, Chambre de commerce et de l'industrie de Beauharnois-Salaberry
- 2012 – Grand Prix du patrimoine, Conseil montérégien de la culture, zone de simulation et de découvertes

OFFRES CULTURELLES

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie, est également un lieu de rencontre privilégié pour divers groupes de passionnés.

ENGAGEMENT CITOYEN

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie, organise depuis quelques années une journée de corvée citoyenne à l'occasion de la Journée de la Terre. Les 21, 22 et 23 avril derniers, des dizaines de citoyens et employés municipaux en plus d'une centaine d'élèves de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois se sont rassemblés bénévolement afin de faire le grand ménage du printemps. De plus, en collaboration avec la Ville de Beauharnois et la Fondation pour l'environnement David Suzuki, la Journée de la nature permet aux visiteurs de découvrir, grâce à l'expertise des guides, l'univers unique de la biodiversité et du couvert végétal de l'érablière de Pointe-du-Buisson.



CES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES SONT NÉES DE DEMANDES CITOYENNES. IL N'EN TIENT QU'À VOUS DE VOUS APPROPRIER CE LIEU UNIQUE EN PROPOSANT UN PROJET OUVERT À LA COLLECTIVITÉ !



COURS DE YOGA

Le Musée offre à l'été, tous les jeudis matin de juillet et d'août, du yoga en bordure du fleuve grâce à l'expertise de M^{me} Annie Ferland. Ces séances de 90 minutes regroupent près d'une trentaine d'adeptes.



MYCOLOGIE

La présence de plusieurs champignons « rares » rend le boisé de la Pointe-du-Buisson unique au Québec, un patrimoine naturel qu'il faut à tout prix préserver pour les générations futures et qui fait l'objet d'une entente avec les mycologues du Fongarium de l'Université de Montréal. La grande variété des mycètes sur le site est un bon indicateur de la biodiversité de la forêt.



RÉSIDENCE D'ARTISTES

Le Musée loue ses espaces pour des événements de formation à la médiation culturelle ainsi qu'à des collectifs d'artistes-peintres qui peuvent profiter de l'environnement unique du lieu pour y puiser inspiration et énergie créative.



ACTIVITÉS MUSÉALES

De nombreuses activités rythment la vie à Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie. Voici un petit survol de cette riche programmation.



EXPOSITION PERMANENTE EN COURS : DES EMPREINTES PLUS GRANDES QUE NATURE

Le hall Hans J. Hofmann, inauguré en octobre 2009, est l'hôte d'une exposition permanente sur la paléontologie du Cambrien. Les traces fossiles qui y sont exposées ont plus de 500 millions d'années et sont, sans doute, parmi les plus grandes traces d'invertébrés jamais découvertes au Québec. Venez admirer ces traces fossiles et apprenez-en un peu plus sur cette science qui est souvent confondue avec l'archéologie.



EXPOSITION ESTIVALE : NOMADES, PEUPLES VOYAGEURS

Venez découvrir l'univers créatif de l'artiste originaire de Rigaud : Richard Caplette. Les tableaux et les sculptures s'associent aux objets archéologiques de la collection du Musée. Les réflexions de l'artiste évoquent, l'espace d'une exposition, cette évidente complicité entre l'art et la mission du Musée.



RALLYE

Nouvelle activité au programme : le rallye Explorando ! Cette activité familiale gratuite, offerte les premiers lundis du mois à partir de juillet et jusqu'en octobre, vous permet de découvrir les petits secrets de la forêt et des ancêtres des populations qui sont passées sur le site. À faire cet été !



PROGRAMME SCOLAIRE

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie, initie les jeunes à la découverte, aux plaisirs des sciences et à la préservation des écosystèmes.

Basée sur le plaisir d'apprendre, l'approche du Musée repose sur le jeu, l'exploration, la manipulation et l'expérimentation. Pointe-du-Buisson est un lieu unique de découvertes, où les jeunes peuvent donner libre cours à leur imagination et où ils peuvent exercer leur sens critique.

Vivre l'expérience du Musée québécois d'archéologie permet au personnel enseignant de compléter l'offre scolaire d'une façon ludique et concrète.

Notre programme éducatif est constamment mis à jour pour répondre aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Il s'adresse principalement aux jeunes du primaire et du secondaire.



MÉDIATION CULTURELLE

Le Musée est aussi porteur du rayonnement du patrimoine culturel auprès de la collectivité. C'est ainsi que plusieurs activités culturelles animent le site. À titre d'exemple, nous pourrions parler des spectacles-mystères que la Ville de Beauharnois y a tenus. Ce sont des spectacles en plein air afin de faire découvrir aux gens de la communauté, des artistes locaux ainsi que les espaces verts de la Ville. Les Journées de la culture sont une autre occasion de faire rayonner la culture, Pointe-du-Buisson organise toujours des activités spéciales à cette occasion, principalement axées sur les échanges entre le public et les artistes.



MOIS DE L'ARCHÉOLOGIE

En collaboration avec le Réseau Archéo-Québec et grâce à une entente convenue avec Artefactuel, coopérative de travail, l'institution poursuit, depuis 2006, la tenue de l'activité des Fouilles authentiques où les passionnés d'archéologie, petits ou grands, pour le Mois de l'archéologie, sont invités à travailler, l'espace de trois heures, avec nos archéologues pour enrichir le continuum de recherche.



CONFÉRENCES

Plusieurs conférences en lien avec les milieux naturels, le patrimoine et la présentation du travail fait au Musée sont organisées à Pointe-du-Buisson.



CAMP DE JOUR POINTE-DU-BUISSON ARCHÉO-DÉCOUVERTES!

Ce camp de jour pour les jeunes de 7 à 12 ans fait vivre aux enfants les étapes du travail de l'archéologue lors d'une fouille archéologique simulée en plus de tester leurs connaissances en accompagnant une équipe d'archéologues sur un vrai chantier de fouilles archéologiques ! C'est une semaine à manipuler de vrais outils, à vivre la vie de chantier et à travailler aussi en laboratoire pour décrire, classifier et analyser les artefacts et éco-facts trouvés sur le site de la fouille.

Du 20 au 24 août, de 9 h à 16 h. Inscrivez-vous rapidement, car les places sont limitées !

 Inscription : 450 429-7857



LES GRANDES COLLECTIONS DU MUSÉE

LE MUSÉE ABRITE SIX GRANDES COLLECTIONS :

LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE : compte plus de 2 millions d'objets ! Artefacts en pierre, objets en céramique, outils, éléments domestiques, parures, hameçons, etc.

LA COLLECTION ETHNOGRAPHIQUE : c'est la collection qui préserve quelques objets liés à l'occupation historique de Pointe-du-Buisson. Ces objets sont des dons faits par la population. Parmi ceux-ci on retrouve quelques aquarelles de M^{me} Denise Touchette.

LA COLLECTION ICONOGRAPHIQUE : comprend quelques pièces originales créées à la demande du Musée qui illustrent des scènes de la vie à la période préhistorique.

LA COLLECTION PALÉONTOLOGIQUE : comprend une soixantaine de fossiles et de traces fossiles qui documentent la période géologique du Cambrien (plus ou moins 500 millions d'années). Ces spécimens sont des dons et proviennent tous de la région, mais pas de Pointe-du-Buisson. La collection possède un exemplaire d'un fossile unique : le Mictoméris Melochevillensis. On doit cette découverte à M. Pierre Groulx, paléontologue amateur de renom et collaborateur bénévole du musée, décédé en 2016.

LA COLLECTION MINÉRALOGIQUE : comprend près de 500 spécimens minéralogiques provenant de partout sur la planète et qui résultent de donation.

LA COLLECTION D'ART CONTEMPORAIN : le Musée est maintenant propriétaire de quatre grandes œuvres d'art public qui sont situées sur les terrains de la Ville de Beauharnois. Trois ensembles dans le parc du 150^e, une œuvre dans le rond-point de la sortie chemin du Canal, et deux autres sur le site du Musée.

Le Musée a aussi reçu en donation des œuvres d'art contemporain d'André Boucher, de Daniel Gautier et de Réal Calder.

DÉCOUVREZ L'ÉQUIPE DU MUSÉE

Voici l'équipe permanente du Musée depuis 2017, car en 2015 et 2016, il n'y avait que la directrice à la permanence.

KÉLIANE CRESPIN

Kéliane est responsable des collections et des expositions au Musée. Elle voit à faire voyager les artefacts du Musée dans les autres institutions muséales, s'assure de leur intégrité. Elle collabore au développement des projets d'exposition et documente certains aspects des animations.

CHANTAL NADEAU

Elle est responsable de l'accueil et du service à la clientèle. Elle gère la sécurité sur le site en plus de la boutique. Chantal s'assure aussi de la gestion des archives administratives et de plusieurs autres tâches liées au bon fonctionnement du Musée. Elle travaille à mi-temps pendant la haute saison.

CAROLINE NANTEL

Détentrice d'un baccalauréat en anthropologie avec une spécialisation en archéologie, d'un certificat en géomorphologie et d'un certificat en communication organisationnelle, Caroline a travaillé sur plusieurs chantiers de fouilles archéologiques avant de devenir gestionnaire. Elle assure la direction générale du Musée depuis 2013. Caroline voit à la réalisation de la mission du musée par diverses stratégies. Elle s'assure de la recherche de financement et de la bonne santé financière de l'organisation. Elle voit à la bonne marche du musée, à l'embauche des membres de l'équipe, à la recherche et au développement ainsi qu'à la planification de l'ensemble des activités des différents services (animation, exposition, recherche, développement, activité spéciale, mise à niveau, conservation, politique, etc.).

DOMINIC OUELLET

Dominic est responsable du développement du programme éducatif et culturel. Il met en forme et actualise les programmes éducatifs du Musée afin de maintenir leur qualité, et s'assure que les contenus sont toujours concordants aux objectifs pédagogiques attendus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il organise et développe les différentes activités offertes en haute saison et s'assure de la formation et de l'encadrement offerts au personnel d'animation de l'été.

À ce noyau, se greffe l'équipe saisonnière de cette année (du 1^{er} mai au 8 septembre 2018)

ÉLOI BÉRUBÉ

Archéologue et détenteur d'une maîtrise en archéobotanique, Éloi travaille depuis plusieurs saisons comme animateur-archéologue au Musée. Passionné par la recherche, il est un communicateur dynamique, généreux et aguerri. Éloi animera tout l'été et travaillera à la recherche pendant le Mois de l'archéologie en août.

CATHERINE CAYA-BISSONNETTE

Catherine est, elle aussi, une nouvelle recrue. Actuellement à l'Université McGill, elle a un riche profil en cumulant une mineure en éducation, profil histoire et géographie et une majeure en anthropologie. Pour elle, la diffusion n'a pas de secret : elle sera animatrice de choix !

CHARLES-OLIVIER DUMONT

Archéologue, Charles-Olivier en est à sa deuxième saison comme animateur au Musée. Très apprécié des visiteurs et de l'équipe, Charles-Olivier est un communicateur enthousiaste, accessible et riche de savoirs. Tout aussi dédié à la recherche archéologique, il encadrera les apprentis fouilleurs lors de l'activité des fouilles authentiques du Mois de l'archéologie.

WILLIAM GAGNÉ

William est une nouvelle recrue pour le Musée. Il sera animateur tout au long de la saison estivale et accompagnera les groupes et les visiteurs dans leur découverte du site. Il a fait un stage d'observation au Musée lorsqu'il était à l'école secondaire et il débutera cet automne une formation en Études anciennes à l'Université de Montréal.



LA QUALITÉ DE L'ÉQUIPE

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie est un lieu vivant d'échanges, de savoirs et de références qui permet l'avancement des connaissances scientifiques, plus particulièrement celles de l'archéologie. Les membres de l'équipe sont réunis par la passion qui les caractérise. Ces personnes partagent des valeurs d'authenticité, d'excellence, de professionnalisme, d'éthique et de rigueur scientifique. Ces femmes et ces hommes ont une personnalité à l'écoute, curieuse, énergique, compétente et dédiée ! Ce sont souvent des jeunes recrues issues de domaines d'études directement en lien avec l'archéologie ou complémentaires : géographie, histoire, animation culturelle, histoire de l'art, etc., et qui débutent dans leur vie professionnelle. Le Musée est souvent un tremplin vers la professionnalisation...



DES OBJETS QUI VOYAGENT LOIN

Les artefacts du Musée se sont retrouvés sur plus d'un continent depuis leur découverte.



- Pointe-à-Callière, Cité d'histoire et d'archéologie de Montréal
- Château Ramesay, Montréal
- Musée Marguerite-Bourgeois, Montréal
- Maison des Jésuites de Sillery, Québec
- Musée des Abénakis, Odanak
- Musée des sciences et de la nature, Sherbrooke
- Museum of Ontario Archaeology, à London, Ontario
- Museo del Templo Mayor, situé en plein cœur de la capitale du Mexique : Mexico !
- Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal-Vienne, situé au sud de Lyon, en France

CONSULTEZ NOTRE CALENDRIER EN LIGNE POUR CONNAÎTRE TOUTES NOS ACTIVITÉS À VENIR !

L'ouverture publique du Musée pour la saison estivale a lieu le 12 mai prochain !

Ouvert au public du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h.



ACTUALITÉS

DÉMYSTIFIONS LA COOP

Voici un petit jeu-questionnaire afin de distinguer le vrai du faux en ce qui concerne Beauharnois en santé, Coop de solidarité.

VRAI OU FAUX ?

LA COOP DE SANTÉ EST UNE CLINIQUE PRIVÉE ?

Faux. La Coop est un projet collectif soutenu financièrement par ses membres et partenaires.

LA CONTRIBUTION ANNUELLE DES MEMBRES SERT À PAYER LE MÉDECIN ?

Faux. La contribution annuelle sert entièrement à financer les frais d'exploitation de la Coop (salaires des employés, loyer, fournitures médicales et de bureau, entretien des locaux, etc.).

 beauharnoisensante.com
33, rue Richardson, Beauharnois
450 395-3990

JE DOIS PAYER LA CONSULTATION AU MÉDECIN QUI TRAVAILLE À LA COOP ?

Faux. Les services médicaux (médecine générale, familiale et pédiatrique) sont couverts par la RAMQ.

SI JE SUIS MEMBRE, J'AI DROIT À UN MÉDECIN DE FAMILLE IMMÉDIATEMENT ?

Faux. Le fait de devenir membre n'assure pas automatiquement l'obtention d'un médecin de famille. Vous pourriez tout de même y avoir accès.

LES SERVICES SONT OFFERTS SEULEMENT AUX MEMBRES ?

Faux. Les services sont offerts à tous, membres ou non de la Coopérative. Cependant, pour les services non couverts par la RAMQ, les membres comme les non-membres doivent déboursier. Toutefois, être membre d'une coopérative de santé permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur certains services non couverts par la RAMQ ainsi que d'avoir accès aux soins infirmiers gratuits et d'obtenir des rabais offerts par les commerces partenaires.



POUR ÊTRE MEMBRE DE LA COOP, JE DOIS HABITER À BEAUHARNOIS.

Faux. Les résidents de Beauharnois ou des villes avoisinantes peuvent y adhérer.

POUR ÊTRE MEMBRE, JE DOIS AVOIR UN MÉDECIN DE FAMILLE OU AU MOINS UN DOSSIER À LA COOP ?

Faux. Il n'est pas nécessaire d'avoir un dossier médical pour devenir membre.

J'AI DÉJÀ UN MÉDECIN DE FAMILLE. JE N'AI PAS LE DROIT DE DEVENIR MEMBRE DE LA COOP ?

Faux. Même si vous avez déjà un médecin de famille, vous pouvez devenir membre.

SERVICES OFFERTS :

C'est plus de 1000 membres qui fréquentent la Coop, et il reste des places disponibles !

SERVICES MÉDICAUX : médecine familiale et générale, pédiatrie et gastro-pédiatrie ;

SOINS INFIRMIERS : prise de sang, vaccination, clinique voyage, PAP test, lavage d'oreilles et plus ;

SERVICES COMPLÉMENTAIRES : audioprothèse, podiatrie, nutrition et psychologie.



LANCEMENT DE L'APPLICATION MOBILE ÇA VA OÙ ?

La société d'État RECYC-QUÉBEC annonce le lancement de l'application mobile Ça va où ? Conçue pour accompagner les citoyens dans le tri de leurs matières, l'application recense plus de 800 produits de consommation régulière.

CETTE APPLICATION VA PERMETTRE EN QUELQUES CLICS DE :

- Déterminer efficacement quoi faire avec chaque matière : verre, plastique, pneus, petits appareils électroniques, résidus de construction, piles et batteries, électroménagers, emballages, imprimés, tissus, matières organiques, etc. ;
- Trouver facilement où et comment se départir des différents produits à l'aide de la carte interactive et d'un outil de géolocalisation ;
- Consulter directement les coordonnées et heures d'ouverture des centres de récupération et les détails d'accès aux points de dépôt et aux écocentres ;
- Obtenir des informations utiles d'aide au tri sur des centaines de produits.



Ça va où ? est la première application mobile panquébécoise de gestion des matières résiduelles. Elle est le résultat d'un travail étroit de collaboration avec les organismes de gestion reconnus et les municipalités québécoises, qui contribueront à la validation en continu des données pour en assurer leur exactitude. Elle vient s'ajouter à la gamme de ressources déjà disponibles et déployées par les municipalités pour guider leurs citoyens.

Écocentre Beauharnois

LES PELLICULES DE PLASTIQUE POUR L'ENTREPOSAGE DE BATEAUX ACCEPTÉES AUX ÉCOCENTRES POUR LEUR RÉCUPÉRATION

À l'approche de la nouvelle saison de nautisme, la MRC de Beauharnois-Salaberry désire informer les plaisanciers de son territoire qu'ils peuvent dorénavant se départir sans frais et de façon écoresponsable des pellicules de plastique (bâches) qui permettent de recouvrir et de protéger leurs embarcations pour l'entreposage saisonnier durant l'hiver.



HORAIRE ESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Samedi : 8 h à 13 h

Dimanche : 8 h à 13 h du 6 mai au 16 septembre 2018

Veuillez noter que l'écocentre sera fermé le lundi 21 mai.

RINÇAGE DE L'AQUEDUC POUR LE SECTEUR OUEST

Prenez note que le rinçage prévu à l'automne prochain pour le secteur ouest est en cours jusqu'au 8 juin prochain.



PRÉVENTION

6 AU 12 MAI SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

La Semaine de la sécurité civile vous rappelle que le Québec n'est pas à l'abri des sinistres. Il est important de bien connaître les risques pouvant survenir sur votre territoire afin de mieux vous préparer à faire face à diverses situations d'urgence.

En tout temps, assurez-vous d'avoir chez vous ces articles essentiels :

À LA MAISON :

- Eau potable – deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours;
- Nourriture non périssable – provisions pour au moins trois jours;
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles – piles de rechange;
- Lampe de poche – piles de rechange;
- Chandelles;
- Briquet ou allumettes;
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

POUR ENCORE PLUS DE PRÉCAUTIONS :

- Sifflet – pour signaler votre présence aux secouristes;
- Masques antipoussières – pour filtrer l'air contaminé.

Ces articles essentiels vous permettront de subsister pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de trois jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés. Nous vous conseillons de mettre le tout dans un bac avec couvercle ou un sac à dos et de le ranger à portée de mains. Vous pouvez également vous procurer des trousse préassemblées de ces articles essentiels auprès de certaines organisations telles la Croix-Rouge canadienne et l'Ambulance Saint-Jean.



ÉVACUER VOTRE DOMICILE OU Y RESTER ?

Selon la gravité de la situation d'urgence, les autorités peuvent vous demander d'évacuer votre domicile ou de rester chez vous pour votre sécurité ou votre santé. Autrement, fiez-vous à votre jugement qui guidera votre décision de quitter votre domicile ou d'y demeurer pendant le sinistre.

QUE FAIRE LORS D'UNE ÉVACUATION ?

Quittez immédiatement votre résidence.

Suivez les directives des autorités.

Si on vous le demande, coupez l'eau et l'électricité.

Coupez le gaz uniquement si on l'exige.

Apportez votre trousse d'urgence et vos médicaments.

Mettez vos animaux domestiques en sécurité ou emmenez-les au centre d'hébergement, si ce dernier vous le permet.

Verrouillez les portes de votre domicile.

Empruntez le parcours indiqué par les autorités pour vous rendre au centre d'hébergement.

ARTICLES À EMPORTER EN CAS D'ÉVACUATION :

Mettez-les à l'avance dans un sac à dos ou un bac :

- Médicaments;
- Articles pour l'hygiène;
- Vêtements de rechange;
- Couvertures;
- Argent;
- Clés de voiture et de maison;
- Pièces d'identité;
- Articles pour bébés;
- Articles pour animaux domestiques.

COMMENT RETROUVER LES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE ?

- Communiquez à l'école et à la garderie les numéros de téléphone où vous joindre;
- Convenez d'un lieu de rassemblement si vos enfants ne sont pas à l'école;
- Identifiez une personne à appeler en dehors de votre municipalité;
- Faites connaître ces renseignements à tous les membres de votre famille.

PORTE À PORTE POUR LA VÉRIFICATION DE VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

Pour une 5^e année consécutive, les pompiers de Beauharnois feront un blitz pour la vérification de vos avertisseurs de fumée. Dans l'ordre, les secteurs visités seront le secteur centre et le secteur est. La vérification des avertisseurs de fumée est la meilleure façon de sensibiliser le public et de prévenir une éventuelle perte de vie humaine à la suite d'un incendie dans une habitation sans avertisseur. Les pompiers passeront à partir du 7 mai vers 18 h. Ils seront deux, vêtus d'un uniforme, et circuleront à bord du véhicule du Service.

- 📍 Pour plus d'informations, communiquez avec le Service de sécurité incendie et civile au 450 225-2222 ou visitez le site Internet de la sécurité publique au : securitepublique.gouv.qc.ca.



MAI

19 SPECTACLE ANNUEL DE L'ÉCOLE DE DANSE « BEAU'ART DANSE »

📍 Information ou achat de billets :
450 429-3546, poste 242

25 LA FÊTE DE LA PLANTATION

📍 Information : Halte Familiale 450 225-2725

25-26 SPECTACLE ANNUEL DE LA TROUPE DE THÉÂTRE « BEAU'ART'NOIS »

📍 Billets en vente au Service des loisirs
ou au 514 497-5597

26 SOUPER ET DANSE DE FIN DE SAISON CLUB DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS (FADOQ)

📍 Information : Robert Bélisle 450 225-0258

27 BICYCLETHON - CLUB OPTIMISTE BEAUHARNOIS-MAPLE GROVE

📍 Information : Patrice Ménard 438 838-7869

JUIN

2 PARCOURS DES COULEURS 2018 ORGANISÉ PAR LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BEAUHARNOIS

📍 Information et inscriptions :
Facebook/Parcours des couleurs

RETROUVAILLES POUR LES 50 ANS DU CÉGEP DE VALLEYFIELD AU PROFIT DE LA FONDATION DU COLLÈGE

📍 colval.qc.ca/Cegep50ans
450 373-9441, poste 253

2-3 NAVETTES FLUVIALES BEAUHARNOIS / NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

📍 Information : beauharnois-salaberry.com/attrait/navette-fluviale-beauharnois-dame-de-lile-perrot-2

8 RELAIS POUR LA VIE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

📍 Information : Colette Tanguay 450 429-7994
ou Marie Martin 450 429-4411

Information :
450 429-3546 / ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [i](#)

CALENDRIER AIDE-MÉMOIRE

MAI – JUIN

MAI

4-5 VENTE DE PLANTES AU CENTRE DES MOISSONS

📍 450 225-1084
centredesmoissons.csvt.qc.ca

6 DÉJEUNER DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

📍 450 429-7191 ou 450 429-3386

9 DÎNER COMMUNAUTAIRE – CLUB DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS (FADOQ)

📍 Inscription obligatoire avant le lundi précédent
Denise Charbonneau 514 246-1578

11-12 SALON DE LA PETITE ENFANCE RÉGATE KIA VALLEYFIELD ORGANISÉ PAR LA TABLE D' ACTIONS CONCERTÉES 0-5 BEAUHARNOIS-SALABERRY

Centre civique,
84, rue Marquette, Salaberry-de-Valleyfield
11 mai – 13 h à 20 h
12 mai – 10 h à 16 h

📍 Navette disponible, plus d'informations
sur le site Web de la Ville

12 LE SOUPER DU PRÉSIDENT DU BOFEST

📍 Information : facebook.com/festivalbofest

OUVERTURE PUBLIQUE DE
POINTE-DU-BUISSON,
MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

Mardi au dimanche, 10 h à 17 h

📍 Information : 450 429-7857

16 JOURNÉE « LASAGNE » CLUB LIONS BEAUHARNOIS

📍 Information : 450 429-3170



Consultez votre *Beauharnois vous anime*
pour plus d'informations.

AVIS PUBLICS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 701-32

AVIS aux personnes intéressées :

Lors d'une séance du conseil de la Ville de Beauharnois tenue, le 10 avril 2018, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 701-32 modifiant le Règlement de zonage numéro 701.

Ce premier projet de Règlement numéro 701-32 modifiant le règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, aux fins de modifier la grille des usages et des normes de la zone HC-127 (-) en y modifiant la disposition spéciale prévue afin d'obliger l'implantation de commerces au rez-de-chaussée pour tous les types d'habitations uniquement entre la rue Richardson et la rue Sainte-Catherine.

La zone visée HC-127 et les zones contiguës HC-122, HC-125 (-), P-126, P-128, H-134, C-137, HC-138 et HC-139 sont illustrées au présent croquis.



Zone visée et modification : La zone HC-127 est située sur la rue Ellice entre le chemin Saint-Louis et le chemin de la Beauce. La modification demandée est d'obliger l'implantation de commerces au rez-de-chaussée pour tous les types d'habitations situées entre la rue Richardson et la rue Sainte-Catherine.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique tenue par le conseil, le **15 mai 2018 à 19 h** à la salle du conseil située au 660, rue Ellice à Beauharnois.

Lors de cette assemblée publique, seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Ce premier projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, au 660, rue Ellice à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Beauharnois, ce 4 mai 2018.
Manon Fortier, greffière

AVIS PUBLIC – DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

À toutes les personnes intéressées par trois (3) demandes de dérogations mineures relativement aux immeubles suivants :

240, rue Principale, 5, chemin de la Pointe-Burgoynes et 250, rue Gagnon.

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Beauharnois a reçu des demandes de dérogations mineures relativement aux immeubles mentionnés en titre.

DM-2018-0002 – 240, rue Principale

La demande de dérogation mineure consiste à régulariser la construction d'une résidence unifamiliale isolée où le niveau du rez-de-chaussée est d'environ 3,51 mètres au-dessus du niveau du centre de la rue située en façade du bâtiment principal alors que la réglementation stipule que le niveau du rez-de-chaussée ne doit pas être à plus de 1,85 mètres au-dessus du niveau du centre de la rue située en façade du bâtiment principal.

DM-2018-0003 – 5, chemin de la Pointe-Burgoynes

La demande de dérogation mineure a pour but de construire une habitation trifamiliale isolée sur un lot avec façade sur un chemin d'accès et implantée non parallèlement à la ligne avant. La réglementation stipule que toute construction principale doit être implantée sur un lot distinct qui est adjacent à une voie publique et qu'aucune habitation ne peut également être construite ou aménagée avec façade principale sur un chemin d'accès. De plus, la réglementation stipule que la façade de tout bâtiment principal doit être implantée parallèlement à la ligne avant.

DM 2018-0004 – 250, rue Gagnon

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser la construction d'un bâtiment à usage institutionnel dont la largeur du bâtiment projeté est de 13,71 mètres et la superficie d'implantation au sol est de 125,31 mètres carrés. Il est à noter que la réglementation stipule que pour les nouvelles constructions étant situées en zone P-100, la largeur minimale du bâtiment à respecter est de 15 mètres et la superficie d'implantation minimale au sol est de 150 mètres carrés.

Le conseil municipal statuera sur ces demandes à la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à l'occasion de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi 5 juin 2018 à compter de 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauharnois située au 660, rue Ellice, à Beauharnois. Toute personne intéressée ayant un intérêt aux présentes pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de Beauharnois.

**Donné à Beauharnois, ce 4 mai 2018
Manon Fortier, greffière**

AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR – CHANGEMENT DE DATE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Beauharnois, qui se tiendra le **mardi 5 juin 2018 à 19h**, à l'hôtel de ville de Beauharnois, sis au 660, rue Ellice à Beauharnois, la directrice des finances et trésorière déposera le rapport financier 2017 consolidé et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 et ce, en vertu de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

Ce rapport devait être déposé à la séance ordinaire du 1^{er} mai 2018 mais il n'a pu être complété et déposé dans les délais.

**Donné à Beauharnois, ce 4 mai 2018
Manon Fortier, greffière**

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Beauharnois tenue le 1^{er} mai 2018, les règlements suivants ont été adoptés :

- **Règlement numéro 2018-04 déléguant au trésorier le pouvoir d'accorder des contrats de financement**
- **Règlement numéro 2018-05 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Châteauguay**

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut les consulter aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauharnois, ce 4 mai 2018.
Manon Fortier, greffière

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
 Audrey Caza

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse – Secteur de Pointe-du-Buisson
 Jocelyne Rajotte – Secteur des Îles-de-la-Paix
 Roxanne Poissant – Secteur de la Beauce
 Guillaume Lévesque-Sauvé – Secteur des Moissons
 Richard Dubuc – Secteur Saint-Louis
 Alain Savard – Secteur du parc industriel
 Bruno Tremblay – Maire

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 juin 2018 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
 Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [g+](#)



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois